



SANTÉ DURABLE L'ART DE LA PRÉVENTION

RAPPORT ANNUEL
2016-2017

Table des matières

3	Mot de la présidente
4	Mot de la directrice générale
5	Visages de la santé durable
6	Campagne informative cannabis 7 ^e défi de santé au 21 ^e siècle
7	Profil des membres
8	L'ASPQ en action
13	Substances psychoactives
15	Produits, services, moyens amaigrissants
16	Coalition Poids
20	Coalition Tabac
23	Informations financières
25	Conseil d'administration, équipe permanente, collaborateurs, partenaires, crédits et appuieurs

Mot de la présidente

L'ASPQ en route vers son 75^e anniversaire



Sur la scène fédérale, l'ASPQ se réjouit du retrait des gras trans de nos aliments. Elle est intervenue auprès de Santé Canada dans les dossiers des produits d'autosoins (produits de santé naturels et produits amaigrissants), des boissons énergisantes, de l'étiquetage nutritionnel et de la légalisation du cannabis.

De plus, elle a illustré à l'Agence du revenu du Canada l'évolution et l'intensification des défis de santé entre le 20^e et le 21^e siècle afin de réclamer pour les organismes de charité une redéfinition de la notion d'activités politiques.

Sur la scène provinciale, on retiendra l'avènement de la Politique gouvernementale de prévention en santé. Grâce à elle, le Québec s'inscrit maintenant dans un grand mouvement visant à créer, maintenir et améliorer les conditions et la capacité de chacun à réaliser son plein potentiel et à participer au développement durable de la collectivité.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances, l'ASPQ a notamment réclamé que le gouvernement se dote d'un budget garanti équivalant à 5 % du budget de la Santé et des Services sociaux pour soutenir les actions de prévention, de promotion de la santé et de recherche et que la prévention et la promotion de la santé s'inscrivent au cœur de toutes les décisions et politiques gouvernementales.

L'ASPQ a multiplié les interventions ciblées dans les médias et sur ses plateformes numériques, permettant de fructueuses avancées de ses projets.

La légalisation et l'encadrement du cannabis récréatif ont particulièrement retenu l'attention. L'ASPQ a mené un vaste sondage portant sur l'acceptabilité sociale des substances psychoactives au Québec. Elle a joué son rôle de catalyseur et de diffuseur d'information factuelle auprès d'une centaine de partenaires.

À la veille de son 75^e anniversaire et soucieuse de diversifier ses sources de financement, l'ASPQ a posé les premiers jalons de sa campagne de collecte de fonds *Santé durable*.

Je vous suis reconnaissante, chers membres et chers collègues du Conseil d'administration, de votre indéfectible appui à la mission et la vision de l'ASPQ. Pour assurer son rayonnement, sur une base quotidienne, l'ASPQ peut également compter sur une équipe qualifiée, dévouée et professionnelle : à toutes et à tous, merci !

Lilianne Bertrand, MBA

Mot de la directrice générale



La santé durable, tout un art

Si « L'art est la réalisation du difficile, du beau et du bon », comme le soutenait Goethe, cette l'année, l'ASPQ a cultivé celui de la prévention et de la persuasion. Elle a multiplié les interventions pour faire connaître et faire reconnaître la santé durable, par la prévention, comme une priorité.

Que ce soit par le biais de ses participations aux symposiums, aux forums et aux consultations publiques, par ses sondages d'opinion, par ses plaintes pour dénoncer des entreprises fautives, par ses énoncés de position et ses mémoires, par ses interventions publiques et ses campagnes d'information et de mobilisation, par ses journées de conférences organisées dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP), les actions de l'équipe ASPQ contribuent à faire reconnaître l'importance d'agir en prévention pour créer une santé durable pour tous.

Cette année, les assises du CIRODD et du CINBIOSE, l'Association des médecins des CLSC du Québec et les JASP ont exploré et travaillé sur le concept de santé durable.

Ce rapport annuel témoigne de nos interventions en matière de contrôle du tabac, de problématique du poids, de produits de santé naturels visant à perdre du poids, d'alcool, d'encadrement cannabis, de boissons énergisantes, de gras trans, d'étiquetage nutritionnel, de littératie et de défense du droit aux activités politiques en toute transparence des œuvres de charité.

De nouveaux partenariats se sont tissés au cours de l'année, notamment avec les autorités des Centres intégrés en santé et en services sociaux (CISSS) et des Centres intégrés universitaires en santé et en services sociaux (CIUSSS), la table des directeurs de santé publique et des responsables de la prévention et de la promotion. Pour sa part, le Réseau québécois villes et villages en santé (RQVVS) a choisi d'élire domicile dans les locaux de l'ASPQ.

Finalement, en matière de diversification de ses sources de financement, l'ASPQ a réussi à recueillir 18 000 \$ en don.

Grâce au soutien des administrateurs, des membres et des collaborateurs et à la passion de la plus belle équipe qui soit, les projets de la prochaine année seront marqués par le développement d'un nouveau plan stratégique qui s'inscrira dans le cadre du 75^e anniversaire de l'ASPQ.

Lucie Granger, Adm. A. ASC

Visages de la santé durable



Bibliothécaire, blogueuse, brigadière scolaire, cuisiniers, éducatrice en service de garde, enseignante, étudiante, mairesse, papa, médecin et médecin du monde ont incarné les valeurs d'une génération de bâtisseurs de santé durable. Chacun d'eux pose des gestes concrets et contribue, à leur manière, à donner vie à la prévention et à bâtir la santé durable pour tous au 21^e siècle.



Campagne informative cannabis

L'ASPQ a produit sept capsules vidéo avec Steve Rolles, analyste politique sénior chez Transform Drug Policy Foundation. La vision de cet organisme consiste à promouvoir la protection de la santé et de la sécurité des citoyens lors d'adoption de lois légalisant l'usage du cannabis récréatif.

Ces clips alimentent la réflexion sur le projet de loi C-45 sur la légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada.

Tour à tour, Steve Rolles se prononce sur le cannabis au volant, les avantages de la légalisation de cette substance, les priorités du gouvernement canadien, le marché noir et les jeunes, les impacts sur la consommation, le parallèle entre les intérêts de la santé publique et ceux de l'industrie de la marijuana. Ces capsules ont connu un grand rayonnement sur les réseaux sociaux.



7^e défi de santé au 21^e siècle

En plus de l'augmentation des coûts de soins de santé, des maladies chroniques, du vieillissement de la population, des impacts négatifs des changements climatiques, des inégalités sociales et de la baisse du niveau de littératie, l'ASPQ a identifié un nouveau défi de santé : l'égalité hommes-femmes.

Le mouvement pour la justice sociale n'est pas terminé même si la contribution de la société québécoise en matière d'égalité des sexes est aujourd'hui reconnue sur la scène internationale en raison de son savoir-faire et de ses valeurs collectives.

La notion d'égalité hommes-femmes comprend celle de l'équité dans l'éducation, dans le couple et la famille, au travail et en affaires, dans les services de santé, au regard de la sécurité et de l'intégrité de la personne et dans la participation à la vie publique, et ce, tout au long de la vie.

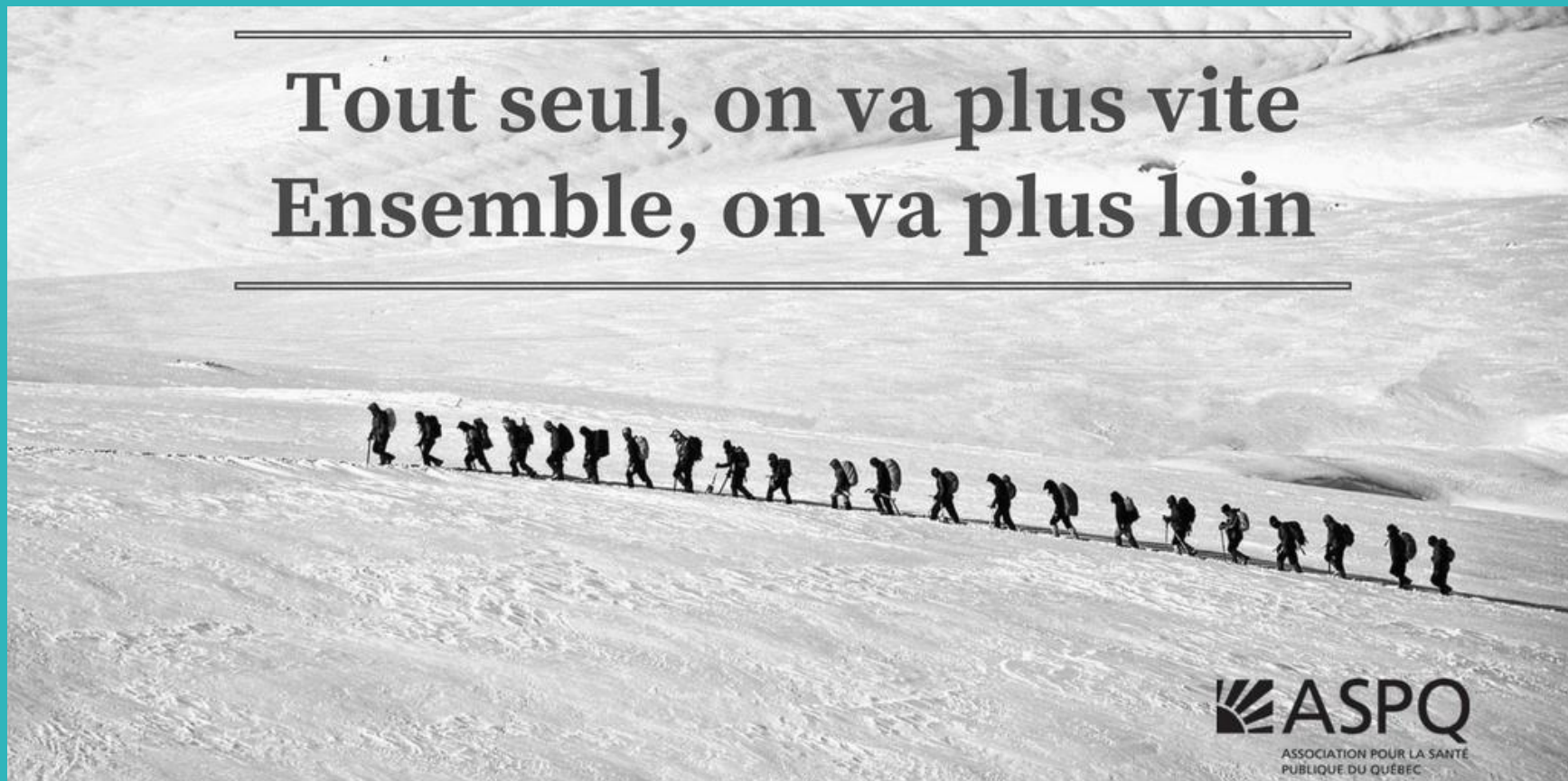
Profil des membres

La famille de la santé durable s'agrandit

Depuis septembre 2016, la cohorte des membres de l'ASPQ a augmenté de 15 %, passant de 167 à 192. Notre famille est composée de citoyens issus du monde municipal, professionnel, scolaire, de la santé, de la recherche, des affaires, de l'environnement, de la nutrition, de l'activité physique et de la société civile.

En fédérant les endosseurs de deux coalitions, la vision de la santé durable compte sur l'appui de plus de 500 groupes, associations, municipalités en plus d'un millier d'individus.

Notre popularité et notre portée sur les médias sociaux sont en croissance constante. Les fans de notre page [Facebook](#) sont passés de 1 155 à 2 165, représentant une augmentation de 87 %. Quant à notre fil [Twitter](#), il a vu son nombre d'abonnés croître de 1 346 à 2 165, soit une augmentation de 14 %.



L'ASPQ en action

Les Prix Jean-Pierre-Bélanger et mention Coup de cœur 2016, remis aux Drs Richard Lessard et Gary Kobinger



Drs Richard Lessard et Gary Kobinger

Le **Dr Richard Lessard** a occupé le poste de directeur de santé publique de Montréal pendant 20 ans et notamment travaillé à l'Organisation mondiale de la Santé à Genève où il a participé au développement du Plan global de stratégie sur la lutte au cancer. Consultant en santé publique à la DSP de Montréal, il y anime une communauté de pratique sur les politiques publiques. Il s'intéresse particulièrement aux déterminants sociaux et aux effets des inégalités sociales sur la santé.

Le **Dr Gary Kobinger**, directeur du Centre de recherche en maladies infectieuses de la Faculté de médecine de l'Université Laval, a été récompensé pour le rôle pivot que son équipe de chercheurs et lui ont joué dans la lutte contre l'Ebola. La mise au point du Zmap a permis de stopper l'épidémie et de sauver un nombre incalculable de vies.

Le Prix Distinction Santé durable couronne l'apport exceptionnel d'individus au soutien de la prévention, au développement social et économique du Québec ainsi que pour leur engagement à faire rayonner la santé durable dans leurs communautés.

Homme d'action, créateur d'entreprises, travailleur acharné, visionnaire optimiste, soucieux d'écologie, fervent défenseur de l'entrepreneuriat social et de l'économie de partage, **Alexandre Taillefer** fait partie de ces leaders qui intègrent dans leurs entreprises l'importance de la santé, avec un S majuscule, dans toute sa force et sa fragilité. Pour lui, réduire les inégalités sociales, c'est une question de dignité, d'équité et de justice.



En tant que mairesse de la municipalité de Sainte-Julie, **Suzanne Roy** assume pleinement son rôle de leader de la santé durable à travers ses actions quotidiennes à la tête d'un gouvernement de proximité qui voit au mieux-être de ses concitoyens. Présidente du comité sur les changements climatiques de l'Union des municipalités du Québec, on peut affirmer que Madame Roy carbure aux saines habitudes de vie.

Que ce soit devant les caméras, sur scène ou derrière son clavier, **Boucar Diouf** fait réfléchir, nous fait rire et c'est important pour notre santé ! Il aborde, avec talent, sagesse, science et humour, des thèmes tels que la famille, l'amour, le vieillissement, la littératie, les inégalités, tous des sujets qui sont au cœur même du concept de santé durable.



Actions de l'ASPQ

Octobre 2016

Santé Canada — Produits d'autosoins

Dépôt du mémoire

Pour un encadrement sécuritaire des produits énergisants

Dépôt du mémoire

Science, réglementation stricte et transparence au service des consommateurs de produits de santé naturels — produits amaigrissants (PSN-PA)

Principales recommandations

- Le niveau de risque d'un produit doit tenir compte de sa nature, son usage, ses utilisateurs, actuels et potentiels, et des dangers liés à la combinaison avec d'autres produits
 - Ces produits devraient être considérés à risque modéré, voire élevé
 - Avant qu'un produit ne reçoive une autorisation de mise en marché, on doit avoir fait la preuve scientifique de son innocuité et de son efficacité. Les allégations accompagnant le produit doivent s'appuyer sur des preuves scientifiques
 - Une base de données sur les produits d'autosoins doit être créée et permettre d'y rapporter les effets indésirables, d'y consulter les mises en garde et autres informations pertinentes relatives au produit
 - Le numéro de téléphone de Santé Canada doit se retrouver aux côtés du NPN ou de tout autre identifiant de produit
-
- Adopter des mesures plus coercitives et responsables en matière de surveillance des PNS-PA afin de garantir l'efficacité et la qualité de ces produits
 - Considérer tous les PSN-PA comme étant à risque pour la santé physique et mentale des Canadiens
 - Exiger des études scientifiques rigoureuses et éprouvées en matière d'innocuité et surtout d'efficacité pour tous les PSN-PA
 - S'assurer que les informations fournies sur la *Base de données des produits de santé homologués* sont accessibles dans les deux langues officielles en tout temps
 - Exiger des études scientifiques réalisées dans des conditions exemptes de conflits d'intérêts potentiels
 - Interdire au fabricant d'utiliser l'homologation comme gage de sécurité et d'efficacité de son produit
 - Interdire au fabricant d'utiliser le drapeau canadien ou l'appellation Santé Canada pour promouvoir son produit
 - Retirer du marché canadien tous les PSN-PA dont l'innocuité et l'efficacité n'ont pas été reconnues scientifiquement
 - Mener des inspections aussi rigoureuses que celles qui sont effectuées dans les compagnies pharmaceutiques

Actions de l'ASPQ

Décembre 2016

Agence de revenu du Canada (ARC)

Activités politiques des organismes de bienfaisance

Dépôt du mémoire

Plaidoyer en faveur de la santé durable pour tous

Février 2017

Consultation prébudgétaire Québec

Dépôt du mémoire

Budget 2017-2018 : un projet visionnaire en faveur de la prévention en santé

Mars 2017

Consultations de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Dépôt du mémoire

Les 3 « s » de la conduite automobile sans danger : santé, sobriété, sécurité

Principales recommandations

- Modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) et adopter un nouveau cadre législatif en intégrant les éléments suivants :
 - assurer la pleine liberté d'expression aux organismes de bienfaisance
 - assurer une cohérence entre les organismes de bienfaisance et ceux que les gouvernements imposent lorsqu'ils octroient des subventions, des prêts ou des crédits d'impôt à d'autres corporations à but lucratif ou non lucratif
- Les organismes de bienfaisance devraient avoir quatre obligations :
 - l'adhésion stricte aux lois provinciales et fédérales
 - une saine gestion financière
 - un devoir de reddition de compte et de transparence
 - la poursuite d'activités visant l'atteinte de leurs objets de bienfaisance

Des finances publiques en santé, ça passe par une population en santé

- Que le gouvernement du Québec se dote d'un budget garanti équivalant à 5 % du budget de la Santé et des Services sociaux pour soutenir les actions de prévention, de promotion de la santé et de recherche
- Que la prévention et la promotion de la santé soient au cœur de toutes les décisions et des politiques gouvernementales

Alcool au volant

- Augmenter le nombre de barrages policiers
- Rendre l'antidémarrreur éthylométrique obligatoire dès la première récidive, et ce, tant que le récidiviste sera propriétaire d'un véhicule
- Rendre la formation *Action service* obligatoire pour tous les propriétaires, le personnel et les gérants de bars, brasseries, tavernes et restaurants
- Imposer des sanctions aux automobilistes qui affichent un taux d'alcoolémie de 0,05 % à 0,08 %; une suspension de permis durant au moins 3 jours et des sanctions plus sévères devraient être envisagées pour les récidivistes

Actions de l'ASPQ

Dépôt du mémoire

Les 3 « s » de la conduite automobile sans danger : santé, sobriété, sécurité (suite)

Avril 2017

Dossier légalisation et encadrement du cannabis

Publication de l'énoncé de position

La légalisation du cannabis : prévention et santé avant tout

Principales recommandations

Cannabis au volant

- Développer des campagnes ciblant spécifiquement les jeunes conducteurs et les parents
- Adopter, jusqu'à nouvel ordre, une approche de type tolérance zéro
- Investir dans la recherche afin d'établir un seuil limite s'appuyant sur des données probantes

- Fixer à 18 ans l'âge légal pour acheter du cannabis
- Interdire toute forme de marketing, tous les produits dérivés et tous les produits à très haute teneur en THC
- Exiger un emballage neutre et standardisé des produits du cannabis
- Réinvestir les revenus générés par les taxes en prévention, en promotion de la santé et en protection des citoyens
- Recommander la création d'un monopole d'État d'achat et de distribution relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Limiter la densité des points de vente et de consommation et interdire les points de vente dans les zones scolaires à moins de 500 mètres
- Réviser les normes concernant les pesticides, les hormones de croissance et autres contaminants pour la culture du cannabis
- Financer la recherche scientifique
- Isoler le cannabis à des fins médicales dans un système bien balisé et distinct
- Déployer, dès le début de la légalisation, des mesures d'évaluation d'impacts à la santé

Actions de l'ASPQ

Août 2017

Comité permanent de la santé
concernant le projet de loi C-45

Dépôt du mémoire

*Légaliser le cannabis, un enjeu de
société*

Principales recommandations

- Interdire la consommation de cannabis en public, comme c'est le cas pour l'alcool
- Soumettre les producteurs autorisés de cannabis à des fins médicales aux mêmes restrictions en ce qui a trait à la promotion et aux stratégies de marketing
- Demeurer vigilant face à aux compagnies qui, sous le couvert de la promotion informative, font de la promotion de marque déguisée
- Interdire la *star stratégie* pour les produits du cannabis tant récréatif que médicinal
- Interdire le marketing par l'objet
- Inclure l'emballage neutre dans la loi

Substances psychoactives

La légalisation prochaine du cannabis entraînera des changements importants dans nos vies, nos communautés, nos environnements et, par conséquent, dans nos interventions en santé publique.

Il nous faut nous outiller afin d'y faire face, sans normaliser la consommation de cette substance. Cette nouvelle avenue est, pour l'ASPQ, l'occasion d'illustrer les incohérences actuelles de politiques publiques concernant les substances psychoactives. Par exemple, actuellement aucune loi-cadre ne réglemente l'alcool au fédéral. Ainsi, la promotion de l'alcool n'est soumise qu'à une autoréglementation de l'industrie, contrairement au tabac et au projet de loi encadrant le cannabis à des fins récréatives.

L'ASPQ souhaite agir sur la norme sociale et aider les gouvernements et les consommateurs à identifier les enjeux de santé liés à la consommation régulière d'alcool. De grands défis nous guettent : il faut placer la santé durable au premier plan et faire adopter des politiques publiques d'impact favorables à la santé.

Alcool

Nos réalisations

- Revue de presse quotidienne et deux rapports de revue de presse trimestriels distribués à 87 partenaires et intervenants en prévention de la santé
- Dossier spécial à la une de La Presse Publicité sur l'alcool : les femmes ciblées dans les bars
- Chroniques Transcontinental :
 - Trois résolutions faciles à intégrer pour une nouvelle routine de consommation d'alcool
 - Vidéo virale : 7 erreurs à ne pas répéter
- Mémoire dans le cadre de la consultation de la SAAQ : Les 3 "S" de la conduite automobile sans danger : santé, sobriété, sécurité
- Participation aux consultations du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant l'avis de santé publique sur la consommation d'alcool pendant la grossesse et les Troubles du spectre de l'alcoolisation foetale (TSAF)



Cannabis

L'ASPQ campe le rôle d'intervenant pivot dans le dossier de la légalisation et de l'encadrement du cannabis récréatif au Québec. En tant que leader rassembleur, elle offre une information juste et objective touchant des enjeux prioritaires de santé publique.

Nos réalisations

- Revue de presse quotidienne et 16 bulletins envoyés à plus de 100 partenaires intervenants interpellés par la légalisation et l'encadrement du cannabis récréatif
- Sondage SOM-ASPQ portant sur la norme sociale liée à l'alcool et au cannabis, mené auprès de 4 250 répondants, avec un objectif de 100 répondants par région sociosanitaire
- Participation au Forum d'experts sur l'encadrement du cannabis au Québec
- Réalisation d'infographies avec les résultats spécifiques aux 18 régions du Québec
- Organisation d'une journée thématique sur le cannabis : Légalisation du cannabis : défis, tendances et perspectives, dans le cadre des JASP
- Production de sept capsules vidéo avec Steve Rolles, analyste politique sénior, Transform Drug Policy Foundation
- Chroniques Transcontinental :
 - Légalisation du cannabis : 6 points à retenir
 - Le cannabis légal, mais pas banal
 - Vidéo virale : 7 erreurs à ne pas répéter
- Publication de l'énoncé de position : La légalisation du cannabis : prévention et santé avant tout
- Communiqués de presse lors du dépôt du projet de loi fédérale C-45 légalisant le cannabis à des fins récréatives; de la sortie du rapport du groupe d'experts fédéral sur la légalisation du cannabis; des consultations régionales menées par le gouvernement du Québec
- Mémoire Les 3 « s » de la conduite automobile sans danger : santé, sobriété, sécurité. SAAQ
- Mémoire Légaliser le cannabis : un enjeu de société (Projet de loi C-45)
- Présence de l'ASPQ à sept des huit consultations publiques sur l'encadrement cannabis au Québec
- Rencontres privées avec :
 - Bill Blair, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé et Joël Lightbound, secrétaire parlementaire du ministre des Finances
 - Anie Samson, mairesse de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Richard Celzi, conseiller de ville de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Monique Vallée, conseillère de ville arrondissement de LaSalle
 - Marc Parent, maire de Rimouski

Produits, services, moyens amaigrissants (PSMA)

Les efforts de l'ASPQ ont porté notamment sur la modification du cadre réglementaire fédéral entourant les produits d'autosoins. De plus, l'Association, travaillant sur plusieurs facteurs de risques à la santé, a réalisé un sondage sur les produits, services et moyens pour la gestion de poids. L'un de ses objectifs consistait à analyser et comprendre les caractéristiques, les comportements et les choix des consommateurs québécois.

Nos réalisations

- Sondage Léger-ASPQ sur les habitudes des Québécois concernant la consommation de produits, services et moyens visant la gestion du poids. Il existe quatre types de gestion du poids : la perte de poids, le maintien du poids, le gain de masse musculaire et la prise de poids. Au total, 3 529 répondants, dont 1 654 hommes et 1 875 femmes âgés de 18 ans et plus, ont répondu au sondage.



- Conférence *Démasquer l'industrie de l'amaigrissement : un appel à tous* à l'Université Laval au comité des Conférences scientifiques en santé publique de la Capitale-Nationale
- Mémoire déposé à Santé Canada dans le cadre des consultations sur la réglementation des produits d'autosoins au Canada : *Science, réglementation stricte et transparence au service des consommateurs de produits de santé naturels-produits amaigrissants (PSN-PA)*
- Organisation d'une journée thématique aux JASP : *Image et santé, la face cachée des produits pour la gestion du poids.*
- Création d'un comité d'experts-conseils qui analyse et documente les PSMA ayant un potentiel de dangerosité ou véhiculant des représentations fausses ou trompeuses dans les médias. Ce travail fournit un argumentaire, fondé sur la science, permettant de porter plainte auprès des instances fédérales (Santé Canada et Bureau de la Concurrence) et provinciale (Office de la protection du consommateur)
- Dépôt de sept plaintes au sujet de produits de santé naturels-produits amaigrissants, auprès de Santé Canada (3) et de l'Office de la protection du consommateur (4)

- Interventions médiatiques sur les PSMA : une pilule miracle contre la gueule de bois.
- Participation aux consultations de Santé Canada sur le processus d'homologation des produits d'autosoins
- Chroniques Transcontinental :
 - Croire aux PSMA c'est aussi croire au père Noël
 - Ma résolution pour 2017 : ne pas me faire berner par l'industrie de l'amaigrissement
 - Les diètes nous font perdre du temps et de l'argent... seulement



Coalition Poids

Les saines habitudes de vie dans toutes les politiques

Cette année, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (CQPP) a travaillé à inscrire les problèmes liés au poids et la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie au sein des priorités gouvernementales.

C'est dans cet esprit qu'elle a entrepris et coordonné une série d'actions politiques, publiques et médiatiques concernant la réduction de la consommation de boissons sucrées, les politiques alimentaires, la surveillance de l'industrie, les stratégies marketing ciblant les enfants ainsi que les saines habitudes de vie dans les écoles et municipalités.

Au cours de l'année, plusieurs gains ont été constatés dans ces sphères, notamment avec la multiplication des appuis pour la taxation des boissons sucrées.

À elle seule, l'obésité coûte aux contribuables québécois près de 3 milliards de dollars par année. Étant donné que 25 % des enfants et que 57 % des adultes sont en surpoids, il importe d'intensifier les actions et les investissements en prévention de l'obésité à tous les niveaux.



SÉANCE DE COMMISSION



Activités et réalisations

Boissons sucrées

La consommation régulière de boissons sucrées est répandue au Québec et a un impact sur la santé publique : elle est associée à l'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire. En 2016-2017, les efforts de la Coalition Poids se sont concentrés sur la dénormalisation de la consommation régulière de boissons sucrées, la dénonciation de certaines stratégies marketing ainsi que la revendication des mesures législatives et fiscales visant à en réduire la consommation.

Nos réalisations

- Production et lancement de *J'ai soif de santé !*, une campagne de sensibilisation visant à promouvoir une saine hydratation. Pour sa première édition, cette campagne a rejoint 35 000 élèves des services de garde scolaires. Elle inclut également le Défi Tchîn-tchîn qui encourage les enfants à privilégier l'eau à l'heure du dîner et à participer à des activités mettant l'eau en vedette
- Demande d'une taxe sur les boissons sucrées, dont les sommes perçues seraient réinvesties en prévention de l'obésité
- Proposition d'interdire l'offre de boissons sucrées à volonté dans les restaurants
- Revendication de l'apposition d'une mise en garde sur les contenants de boissons sucrées précisant que la consommation régulière de boissons sucrées contribue à l'obésité, au diabète de type 2 et à la carie dentaire
- Création d'un projet pilote pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans issus de milieux défavorisés pour éveiller leur sens critique et les soutenir dans l'élaboration d'une action sociale
- Élaboration d'une enquête auprès de consommateurs de boissons sucrées pour dresser leur portrait, décrire le marché et identifier les risques inhérents à la consommation
- Publication d'un rapport sur les impacts environnementaux de la production de boissons sucrées au Québec
- Valorisation des alternatives saines aux boissons sucrées



Surveillance de l'industrie agroalimentaire

La Coalition Poids suit de près les tentatives d'autoréglementation de la grande industrie agroalimentaire qui privilégie des programmes d'engagements volontaires afin d'éviter l'intervention gouvernementale, par voie législative ou réglementaire, qui est généralement plus efficace pour améliorer ou maintenir la santé publique.

Nos réalisations

- Exécution d'une veille sur les stratégies d'influence de la grande industrie agroalimentaire
- Documentation et analyse des expériences canadiennes et internationales pour identifier les stratégies des multinationales agroalimentaires.
- Sensibilisation des partenaires et d'OBNL concernant les risques liés à l'association de leur organisation avec cette industrie



Publicité destinée aux enfants

La Coalition Poids a déposé neuf plaintes relatives à des pratiques publicitaires auprès de l'Office de la protection du consommateur (OPC). Ce faisant, elle dénonçait des pratiques publicitaires faisant la promotion de divers produits et semblant ne pas respecter les critères légaux.

Politiques alimentaires

La Coalition Poids travaille auprès des différents paliers gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal) pour encourager l'adoption de mesures et de politiques qui facilitent le choix et l'accès aux aliments sains et réduisent l'attrait des produits, de piètre qualité nutritive, riches en sucre, en sel et en gras.



Nos réalisations

- Participation à l'ensemble des consultations de Santé Canada concernant l'élimination des gras trans industriels, le renouvellement du Guide alimentaire canadien, l'étiquetage nutritionnel et l'étiquetage simplifié sur le devant des emballages
- Contribution aux travaux de Santé Canada en répondant aux questionnaires en ligne, en partageant des communications et en rencontrant le ministère
- Participation aux trois rencontres préparatoires du Sommet sur l'alimentation, qui servent à l'élaboration d'une politique bioalimentaire par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Interventions médiatiques à propos des politiques alimentaires dans les établissements scolaires ou de soins
- Appel lancé aux pharmacies pour qu'elles considèrent le retrait des produits alimentaires contraires à une alimentation saine

Écoles en santé

L'école est un milieu privilégié pour promouvoir de saines habitudes de vie qui sont des précieux éléments de la réussite éducative.

Nos réalisations

- Participation aux consultations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur la réussite éducative et dépôt d'un mémoire
- Publication d'un article sur le rôle de l'école en matière d'alimentation dans le magazine Savoir de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Participation aux consultations sur le projet de loi 86, modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires
- Mise sur pied de deux comités d'échanges pour identifier des pistes de solution favorisant l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*
- Participation à une audience en commission parlementaire et dépôt d'un mémoire interdisant la pesée à l'école



Municipalités en santé

Les municipalités jouent un rôle important dans la transformation des environnements. Leurs décisions ont un impact direct sur le mode de vie des citoyens. Leurs initiatives peuvent aussi être un vecteur de changement positif et d'influence dans l'élaboration de politiques municipales, provinciales et fédérales propices aux saines habitudes de vie.

Nos réalisations

- Création de plusieurs activités de transfert de connaissances
- Envoi de lettres aux élus municipaux pour outiller, soutenir ou souligner les efforts visant à favoriser des environnements favorables à un mode de vie sain et actif, notamment en matière de règlements d'urbanisme et de politiques publiques
- Actions de mobilisation pour dénoncer les tactiques des restaurants rapides persistant à s'établir à proximité des écoles
- Conception d'un modèle de résolution pour encourager les municipalités à modifier leurs règlements et permettre le jeu libre dans les rues résidentielles et les ruelles
- Participation aux consultations publiques de la SAAQ sur la sécurité routière pour plaider en faveur de l'aménagement sécuritaire du territoire et des options de transport autres que l'automobile
- Contribution au jury du Défi santé pour le volet environnement favorable à une saine alimentation dans les municipalités
- Invitation lancée aux structures municipales pour rendre l'eau publique plus accessible dans ses installations en augmentant l'accès aux fontaines d'eau

Coalition Tabac

Progrès de la lutte contre le tabagisme

La Coalition québécoise pour le contrôle sur le tabac (CQCT) a applaudi la nouvelle Politique gouvernementale de prévention en santé du gouvernement du Québec qui inclut l'objectif de réduire à 10 % le taux de tabagisme d'ici 2025, soit la cible mise de l'avant par la Coalition lors de sa campagne « 10 % en 10 ans » en 2014.

Pour atteindre cet objectif, la province devra redoubler d'efforts puisque le taux de tabagisme au Québec en 2015 (18,6 %) n'était pas significativement en baisse par rapport à 2014 (19,6 %). Rappelons qu'alors, les gouvernements fédéral et provincial avaient haussé leur taxe-tabac; la Coalition considère qu'il s'agit d'une démonstration éloquentes des stratagèmes des cigarettiers pour minimiser l'efficacité des taxes à réduire le tabagisme.

Mise en œuvre de la nouvelle Loi concernant la lutte contre le tabagisme

L'année 2016-2017 a été marquée notamment par l'entrée en vigueur de la deuxième vague de mesures contenues dans la nouvelle *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, dont :

- l'interdiction de fumer dans un rayon de 9 mètres : de toute porte, prise d'air ou fenêtre d'un lieu fermé accueillant le public
- l'imposition d'une surface minimale de 4 648 mm² pour les mises en garde sur les paquets de cigarettes
- l'interdiction de la vente de produits du tabac comportant un arôme autre que celui du tabac
- l'interdiction des incitatifs liés au prix et à la vente au détail du tabac

Au moyen de plusieurs communiqués et entrevues dans les médias, la Coalition a contribué à une meilleure compréhension et mise en valeur de ces mesures.



INTERDICTION DE FUMER
À MOINS DE 9 MÈTRES DE
TOUTE PORTE, PRISE D'AIR
OU FENÊTRE QUI S'OUVRE

LOI CONCERNANT LA LUTTE
CONTRE LE TABAGISME
1 877 416-8222

Pour obtenir du soutien pour cesser de fumer :
jarrete.qc.ca

sante.gouv.qc.ca/tabagisme

Québec

Activités et réalisations

Mesures fiscales et contrebande

La plupart des efforts de la Coalition s'est vu transposer vers la question du cadre fiscal entourant le tabac. Elle a notamment produit un mémoire étoffé dans le cadre des consultations prébudgétaires provinciales qui détaillait le contexte, les enjeux et des pistes de solutions à ce sujet. Le mémoire et son sommaire ont été largement distribués auprès des partenaires de la Coalition ainsi qu'aux autorités concernées, et font déjà l'objet de rencontres. Ces documents ont été traduits vers l'anglais afin d'assurer un rayonnement pancanadien de ces idées.

La Coalition a également poursuivi son travail d'information des médias quant au contexte favorable à une hausse de la taxe-tabac, en plus d'exposer la manipulation des prix par l'industrie afin de diminuer l'impact des taxes.

Légalisation des produits de vapotage

Le 22 novembre 2016, le projet de loi gouvernemental S-5 a été déposé au Sénat. Bien qu'il comprenne quelques articles relatifs au format des emballages et des produits de tabac, il concerne essentiellement l'encadrement légal des produits de vapotage. La Coalition appuie le projet de loi dans son ensemble, mais regrette son laxisme envers la promotion de ces derniers et revendique son renforcement à cet égard.

La Coalition a participé à l'étude détaillée du projet de loi et organisé une campagne en faveur d'un amendement pour resserrer les dispositions sur la promotion, notamment grâce à une publicité et des échanges avec des politiciens. Le projet de loi a été adopté au Sénat et son étude se poursuivra dans les prochains mois à la Chambre des communes.

Emballage neutre et standardisé

Peu avant la fin de la consultation de Santé Canada sur l'emballage neutre en août 2016, l'industrie a déclenché une campagne d'envergure pour contrecarrer son adoption. La Coalition a fait contrepoids y compris par la coordination de la visite au Canada de l'honorable Nicola Roxon, ancienne ministre australienne de la Santé, auteure de la première loi imposant l'emballage neutre pour les produits du tabac. Tant dans les médias qu'en réunions avec les élus, elle s'est efforcée de corriger la désinformation véhiculée par l'industrie sur l'expérience australienne.

La Coalition a sollicité des appuis organisationnels en faveur de l'emballage neutre, amassant plus de 200 résolutions. Enfin, la Coalition continue de saisir ou de créer chaque occasion pour faire valoir l'importance de la mise en œuvre de l'emballage neutre auprès des élus et dans les médias.



Futur de la lutte contre le tabac

La Coalition a participé à plusieurs instances concernant le futur de la lutte contre le tabac dont le sommet sur le *Endgame* (Université Queen's), le Forum sur l'avenir de la lutte contre le tabac (Santé Canada) et la consultation sur le renouvellement de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabac (Santé Canada). La Coalition a participé à des réunions préparatoires, diffusé des recommandations et encouragé l'envoi de contributions par l'entremise d'appels à l'action pour favoriser l'inclusion d'éléments fondamentaux à toute stratégie tenant compte des leçons apprises au cours des 20 dernières années, dont :

- l'importance d'une approche pangouvernementale
- l'importance d'une reddition des comptes en lien avec les objectifs de santé
- la responsabilisation de l'industrie
- la mise en place d'une politique fiscale cohérente et optimale pour le tabac
- une vision globale de la lutte antitabac qui tient compte des nouveaux produits
- des campagnes médiatiques soutenues, efficaces et bien financées

Surveillance et responsabilisation de l'industrie

Pour faire face aux efforts de l'industrie pour s'opposer aux mesures efficaces, surtout au moyen de groupes-façade, le travail de surveillance et de contrepoids de la Coalition a bénéficié d'un bon appui cette année. En effet, la Coalition (et certains partenaires) a obtenu un document de présentation interne d'Imperial Tobacco montrant le *modus operandi* et les objectifs réels des Associations canadienne et québécoise des dépanneurs en alimentation et de leur Coalition nationale contre le tabac de contrebande.

La Coalition et ses partenaires ont exposé cette stratégie de l'industrie en générant une couverture médiatique respectable, entre autres dans le *Globe and Mail*, le *National Post* et *La Presse*. La Coalition a cherché à sensibiliser à ce sujet l'ensemble des sénateurs et des députés fédéraux, de même que nos élus provinciaux et municipaux. Elle a aussi enjoint les ministres concernés à mettre en œuvre une série de recommandations découlant de l'article 5.3 de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS.

Conférences et présentations

Les codirectrices de la Coalition ont collaboré à de nombreux événements dans le but de faire connaître la Coalition et de discuter d'enjeux-tabac. Par exemple, bien que la Coalition n'ait pas de position sur la réglementation du cannabis, elle a été en mesure de contribuer à ce débat en présentant quelques « leçons apprises » de la lutte antitabac lors des dernières Journées annuelles de santé publique (JASP). La Coalition a également participé à l'organisation d'une journée aux JASP en vue de mettre en valeur et d'outiller les intervenants de santé à s'engager dans l'adoption de politiques publiques prosanté.



Next year, they might do so again.

Bill S-5 will legalize and regulate nicotine vaping products. That's a good thing, but the bill is flawed. It will allow the return of TV, radio and billboard ads for nicotine products made by the same companies that sell cigarettes. Harm reduction is one thing. Open season on promoting addiction to youth and non-smokers is another.

Amend Bill S-5 to ban mass media advertising for vaping products.



Informations financières

Bilan et états des résultats sommaires pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2017

BILAN	2016-2017	2015-2016
ACTIF	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	72 103	115 030
Dépôts à terme	0	70 000
Dépôts à terme	0	142 543
Débiteurs et autres actifs à court terme	281 385	270 640
	353 488	598 213
Actif à long terme		
Dépôt à terme	150 000	0
Dépôt à terme	144 938	
Immobilisations corporelles et actif incorporel	23 578	39 141
Frais payés d'avance	4 546	4 546
	323 062	43 687
Total de l'actif	676 550	641 900
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	130 319	171 911
Produits reportés	128 146	82 908
Total du passif	258 465	254 819
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations et actif incorporel	23 578	39 141
Affectés au fonds de prévoyance	144 938	142 543
Non affectés	249 569	205 397
	418 085	387 081
Total de l'actif net et du passif	676 550	641 900

Informations financières

Bilan et états des résultats sommaires pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2017

ÉTATS DES RÉSULTATS	2016-2017	2015-2016
PRODUITS		
Subventions	1 457 081	1 172 275
Intérêts et autres	87 359	29 086
Gestion d'inscriptions	32 709	22 873
Dons et cotisations	16 084	10 508
Contributions	6 909	245 995
	1 600 142	1 480 737
CHARGES		
Salaires et honoraires	1 249 093	1 138 738
Administration	139 331	125 012
Communications et sondages	76 266	120 999
Loyers et charges locatives	71 781	68 635
Participation comités et conférences (inscriptions, déplacements et <i>per diem</i>)	32 668	73 568
	1 569 139	1 526 952
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	31 003	- 46 215

L'exercice 2016-2017 s'est terminé avec un excédent de 31 003 \$. L'ASPQ a décidé d'appliquer cet excédent sur l'insuffisance des charges prévue pour l'exercice 2017-2018.

Les états financiers 2016-2017 complets audités par la firme Beauchamp Sabbagh, CPA Inc. sont disponibles sur demande.

Conseil d'administration, équipe permanente, collaborateurs et partenaires

Conseil d'administration

Lilianne Bertrand, présidente
Louise Soulière, vice-présidente
Charles Bourdeau, trésorier
David-Martin Milot, secrétaire
Administratrices | Administrateurs :
Robert Lafond
Kalula Kalambay
James Chauvin
France McKenzie
Marie-Claude Pelletier

ASPQ

Lucie Granger, directrice générale
Jean Alexandre, responsable des communications et de la collecte de fonds
Claude Bédard, adjointe à la direction générale et responsable des réseaux sociaux
Émilie Dansereau-Trahan, spécialiste de contenu
Christelle Féthière, spécialiste de contenu
Geneviève Guérin, analyste-rechercheur/coordonnatrice par intérim pour le RQVVS
Yves G. Jalbert, spécialiste de contenu
Yannick Prévost, adjoint Finances, comptabilité, administration

Collaboratrices

Angèle-Anne Brouillette, Cynthia Callard et Aurore Kamichetty

Coalition Poids

Corinne Voyer, directrice
Clara Couturier, analyste-rechercheur en politiques publiques
Aïssatou Fall, agente de recherche
Anne-Marie Morel, conseillère aux politiques publiques
Stéphanie Jacques, stagiaire

Coalition Tabac

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole
Heidi Rathjen, cofondatrice et codirectrice
François Bélanger, agent de communication
Kerrie-Lynn Hartt, agente administrative

Comité-conseil Cannabis

Julie Loslier, DSP Montérégie
Yv Bonnier Viger, DSP Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Robert Perreault, Monique Lalonde, André Gervais, DSP Montréal
David-Martin Milot, Jeunes Médecins pour la santé publique (JMPSP)
Isabelle Samson, Association des spécialistes en médecine préventive du Québec (ASMPQ)
Maude Chapados, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Ian Culbert, Association canadienne de santé publique (ACSP)
Conseiller spécial
Steve Rolles, *TransForm Drug Policy Foundation*

Comité scientifique, JASP 2016 Légalisation du cannabis : défis, tendances et perspectives

Coresponsables ASPQ — INSPQ :
Nicole April, médecin-conseil | Sébastien Tessier, agent de planification, INSPQ
Christelle Féthière, Émilie Dansereau-Trahan et Lucie Granger, ASPQ
Membres :
Lilianne Bertrand, ASPQ
Karina Côté, agente de planification, de programmation et de recherche, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
Mario Harel, directeur, Service de police de la Ville de Gatineau, Association canadienne des chefs de police
Valérie Houle, agente de planification, de programmation et de recherche, CIUSSS de la Capitale-Nationale/Direction de santé publique
Lisa Massicotte, directrice générale, Association des intervenants en dépendance du Québec

Crédits

Ce rapport annuel est le fruit d'un travail collaboratif de l'équipe de l'ASPQ.

Appuyeurs de la lettre ouverte de l'ASPQ : Où est le bon citoyen corporatif ?

Michel Alary, MD, professeur titulaire, Département de médecine sociale et préventive, Université Laval

Marie-Ève Beauregard, MD, M.Sc., médecin résident en santé publique et médecine préventive, Université de Montréal

Sylvie Bernier

Kevin Bilodeau, directeur adjoint aux relations gouvernementales, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Yv Bonnier-Viger, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, directeur de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Martine Carrière, Dt.P., directrice, Les ateliers cinq épices

James B. Chauvin, expert-conseil et promoteur en matière de santé publique

Martine David, directrice générale, Croquarium

Catherine Dea, MD, FRCPC, M.Sc., médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Direction de santé publique de Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Guy Desrosiers, chef de la direction, Capsana

Jean-Yves Dionne, pharmacien, Académie de l'Apothicaire

Caroline Dubeau, M.Sc., RD, directrice régionale — Québec, Diététistes du Canada

Pierre Fortin, professeur de sciences économiques, ESG UQAM

Ak'ingabe Guyon, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Montréal

Isabelle Huot, présidente-directrice générale, Kilo Solution

Martin Juneau, MD FRCP cardiologue, direction de la prévention, Institut de Cardiologie de Montréal

Kalula Kalambay, membre du conseil d'administration de la Fédération mondiale des Associations de santé publique

Marc Lalonde, ex-ministre de la Santé et du Bien-être social du Canada et auteur de *Nouvelle perspective sur la santé des Canadiens*

Étienne Lalonde, directeur du développement, Fondation des Étoiles

Ginette Lafontaine, présidente, Réseau francophone international pour la promotion de la santé — section des Amériques

Éric Lamothe, directeur général, Québec en forme

Stéphanie Lanthier-Veilleux, MD, médecin résident en santé publique et médecine préventive, Université de Sherbrooke

Denis Lapointe, président du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et maire de Salaberry-de-Valleyfield

Marc-André LeChasseur, professeur adjoint, Université McGill

Catherine Lefebvre, nutritionniste et auteure de *Sucre, vérités et conséquences*

Guy Laurion, vice-président, Fédération de la santé et des services sociaux — CSN

Élaine Lauzon, directrice générale, Égale Action

Richard Lessard, professeur agrégé de clinique, École de santé publique Université de Montréal et Faculté de Médecine Université McGill

Richard Massé, médecin spécialiste en santé communautaire, directeur régional de santé publique de Montréal

Laurence Matteau-Pelletier, MD, médecin résident en santé publique et médecine préventive, Université Laval

François Milord, médecin

David-Martin Milot, médecin résident, Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP)

Sidonie Pénicaud, MD, M.Sc., médecin résident en santé publique et médecine préventive, Université McGill

Linda Pinsonneault, MD, FRCPC, cogestionnaire médicale à la Direction de santé publique de l'Estrie et directrice du département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke

Alexandre Plante, conseiller municipal, Ville de Brossard

Louise Potvin, professeure titulaire, École de santé publique, Université de Montréal

Lucie Richard, directrice, Institut de recherche en santé publique

Jean Rochon, ex-président Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon, 1988), ex-ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec (1994-1998)

Isabelle Samson, MD, M.Sc., FRCPC, présidente de l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec

Julie Simard, chargée de projets, Association des services de garde en milieu scolaire du Québec

Louise Soulière, médecin omnipratricienne et vice-présidente du conseil d'administration de l'Association pour la santé publique du Québec

Annick St-Denis, directrice transport actif, Vélo Québec Association

Michèle Stanton-Jean, chercheure invitée, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Yassen Tcholakov, MD, MIH, médecin résident en santé publique et médecine préventive, Université McGill

Michel Trottier, conseiller municipal, Ville de Laval et chef de Parti Laval

Michel Vézina, médecin spécialiste en santé publique et en médecine préventive

Corinne Voyer, directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Laure Waridel, auteure de *L'Envers de l'assiette*

Ce rapport annuel est disponible sur www.aspq.org
102 — 4529, rue Clark, Montréal (Québec) H2T 2T3
Téléphone : 514 528-5811





La santé
durable pour
tous

